

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B Sud-Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 novembre 2014

DATE DE CONVOCATION : 21 novembre 2014

N°2014-08-08

Conseillers en exercice : 66  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 65  
Conseillers votants : 55  
Dont pouvoirs : 1

Pour : 55  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2014 et le 27 novembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Bécheresse, sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.  
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Loïc DEAU remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - AUBEVILLE : M. MONNET Lionel - BAINES : M. DELETOILE Gérard - BARBEZIEUX : Mme SWISTEK Florence, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme LELIEVRE Dominique, Mme GARD Patricia, Mme HUGUET Séverine, M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. RENAUDIN Vincent, M. GUERN Joël - BARRET : M. CHATELLIER Dominique - BECHERESSE : M. MAURICE Jacky - BERNEUIL : Mme IMBERT Pascale - BLANZAC-PORCHERESSE : Mme GRENOT Marie-Pierre - BRIE SOUS BARBEZIEUX : M. ELION Jean-Pierre - BROSSAC : Mme SOULARD Annick, M. MAUDET Didier - CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe - CHAMPAGNE VIGNY : M. SAUMON Gérard - CHANTILLAC : M. MARRAUD Jean-Luc - CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - CONDEON : Mme FOUASSIER Véronique, M. BOUTIN Christian - CRESSAC ST GENIS : M. GALLAIS Denis - ETRIAIC : M. MASSE Bernard - GUIMPS : M. RAVAIL Pierre - JURIGNAC : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie - LADIVILLE : M. CHABOT Jacques - LAGARDE SUR LE NE : M. DESMORTIER Joël - LAMERAC : M. GAILLARD Eric - LE TATRE : M. DESSE Bernard - MAINFONDS : M. BARBOT Jean-Pierre - MONTCHAUDE : M. BERGEON Frédéric, M. HERAULT Gabriel - ORIOLLES : Mme LAGARDE Isabelle - PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique - PEREUIL : M. VERGNION Philippe - PERIGNAC : Mme EDELY Françoise, M. MONTENON Thierry - REIGNAC : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - SAINT AULAIS : M. HUNEAU Patrick - SAINT BONNET : M. BUFFARD Georges - SAINT FELIX : Mme AUBRIT Marie-Claire - SAINT LEGER : Mme BAUDINAUD Virginie - SAINT MEDARD : Mme MONNEREAU Françoise - SAINT PALAIS DU NE : M. DUBROCA Allain - SAINT-VALLIER : M. FAVREAU Patrick - SAINTE SOULINE : M. GOHIN Christian - TOUVERAC : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne.

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. PRISSET Christian, M. HERROUET Jean-Pierre, M. CHAPUZET Jean-Paul, M. MITROPE Robert, Mme GENDRINEAU Laurence, Mme PARIS Nicole, M. PETIT Bernard, M. NEBOUT Franck, Mme MARTINEAU Françoise, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. MAUGET Bernard, M. GUILLON Jean-Jacques, M. TESTAUD Alain, M. HILAIRET Joël, Mme ROCHAIS Anne-Marie, Mme POIRIER Sylvie.

Pouvoir :

M. DELATTE Benoit (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme Florence SWISTEK.

**N°8 – Objet : désignation de deux représentants au sein du conseil d'administration du lycée Elie Vinet de Barbezieux**

**Rapporteur :** Monsieur le Président

Vu la loi du 08 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ;  
 Vu l'article L.421-2 du code de l'éducation ;  
 Vu le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement ;

Considérant que, selon la conformité de ces textes, le conseil d'administration du lycée Elie Vinet doit désormais se composer, entre autres délégués, de deux représentants de la collectivité territoriale de rattachement, c'est-à-dire de la Communauté de Communes des 4B ;

Le président propose de nommer un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein du conseil d'administration du lycée Elie Vinet.

Sont intéressés pour cette représentation :

Titulaire	Suppléant
André MEURAILLON	Jacques CHABOT

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- désigne en tant que représentants de la CdC4B Sud-Charente au conseil d'administration du lycée Elie Vinet de Barbezieux, les conseillers nommés dans le tableau ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'application de la présente décision.

Certifié exécutoire par le Président  
 Reçu en Sous-Préfecture le : 02/12/14  
 Publié ou notifié le : 02/12/14  
 Touvérac, le : 02/12/14

Pour extrait conforme,  
 Touvérac, le 1<sup>er</sup> décembre 2014  
 Le Président,  
 Jacques CHABOT

